

Ayherre, le 14 mai 2018

Monsieur Philippe DENYS
Directeur territorial ENEDIS
39 Avenue du 8 Mai 1945

64100 **BAYONNE**

Objet : Déploiement compteurs Linky
sur le territoire communal
Lettre recommandée avec AR

Monsieur le Directeur,

Le Conseil municipal, lors de sa dernière séance en date du 9 avril, a débattu sur le déploiement des compteurs Linky prévu à Ayherre de juillet à décembre 2018 et pris une motion demandant à la société Enedis de respecter le choix des habitants ayant manifesté le refus de la mise en place du nouveau compteur. Vous trouverez ci-joint copie de la motion.

En conséquence, je vous prierai de valider le principe de ne pas changer le compteur chez les habitants ayant exprimé d'une façon claire, par courrier ou oralement, leur refus d'installation.

Votre réponse que j'espère favorable, sera communiquée à l'ensemble des administrés et je vous adresse d'ores et déjà une copie des premiers courriers envoyés à Enedis.

Avec mes remerciements anticipés,

Veillez croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Maire, Auzapeza

Arño GASTAMBIDE

